



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Développement urbanistique et culturel

Création d'un quartier des arts en moins de 15 ans

En 2008, le projet de musée des Beaux-Arts à Bellerive échouait dans les urnes. Résolu à doter l'institution d'une infrastructure adaptée à ses besoins, le gouvernement vaudois imaginait dès le lendemain un projet de complexe muséal cantonal. Le pari audacieux visait à réunir plusieurs institutions au sein d'un même espace afin d'en faire un pôle culturel fort et attractif. Moins de 15 ans plus tard après une importante série d'étapes politico-administratives et constructives conséquentes, le quartier des arts Plateforme 10 s'est ouvert à la population ce week-end avec 30 000 entrées sur ses 25'000 m² à vocation exclusivement culturelle. Le coût total de l'opération, véritable exemple de partenariat public-privé réussi, se monte à près de 186 millions de francs dont 75 levés auprès du secteur privé.

Imaginer, développer et réaliser un projet urbanistique et culturel de l'envergure de Plateforme 10 en moins de 15 ans est un véritable tour de force. Dès le début des années 90, le Conseil d'Etat vaudois se prononçait pour le transfert du Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA) hors du Palais de Rumine. Cette volonté aboutit 16 ans plus tard au projet de Bellerive refusé en votation populaire. Même durée mais dénouement inverse, le concept de pôle muséal imaginé en réaction par les autorités culturelles et constructives du Canton s'est réalisé et s'élève aujourd'hui en plein cœur de la capitale vaudoise. Le chemin menant à cette réussite se compose de l'élaboration de cinq Exposés des motifs et projets de décrets d'une centaine de pages chacun, d'une Loi et d'un Règlement d'application, tous soumis à des Commissions parlementaires, puis au plénum du Grand Conseil. Il faut ajouter à cela trois concours d'architecture de qualité - le dernier concernant l'entrée du site sera lancé prochainement -, et enfin deux importants chantiers de construction très complexes intégrant la création d'une passerelle de mobilité douce et d'un concours d'intervention artistique. Pour le conseiller d'Etat Pascal Broulis, en charge des finances et des constructions « cette prouesse est un geste architectural à la pointe de l'ingénierie. La population doit

maintenant s'approprier ce nouveau quartier pour le faire vivre, avec ses circulations piétonnes, ses arcades, ses esplanades et ses jardins conviviaux ».

Un parcours collectif, constructif et une aventure humaine

Associant le Département de la formation et de la culture (DFJC) et le Département des finances et des relations extérieurs (DFIRE) avec en première ligne plusieurs de leurs entités dont la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) et le Service des affaires culturelles (SERAC), le projet n'aurait pas pu se faire sans une intense collaboration avec d'autres services de l'administration cantonale, main dans la main avec la Ville de Lausanne, les CFF ainsi que les mécènes dans un partenariat public-privé exemplaire. Avec les équipes des trois Musées et des deux Fondations concernés, puis plus tardivement celles de la Fondation MCBA, de la Fondation Plateforme 10 et de la direction générale de Plateforme 10, l'aventure fut résolument collective, mais aussi et surtout humaine. Le Conseil d'Etat, fier de cet accomplissement et profondément reconnaissant, tient à saluer l'engagement et l'abnégation de toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à cette réalisation.

Un levier pour la création, la diffusion, l'économie et l'accès à la culture

Le MCBA, dont le nouveau bâtiment fut inauguré en octobre 2019, a présenté l'an passé dans ses 3'215 m² d'espace d'exposition un total de onze événements et accueilli près de 100'000 visiteurs et visiteuses (dont près de 19'000 de moins de 25 ans et 9'390 élèves) malgré deux mois de fermeture. Cette activité se joint désormais à celles de Photo Elysée (Musée cantonal pour la photographie) et ses 1'520 m² d'espace d'exposition, du mudac (Musée de design et d'arts appliqués contemporains qui a rejoint le giron cantonal à cette occasion) et ses 1'580 m² ainsi que des Fondation Toms Pauli et Félix Vallotton. Le site a célébré ce week-end l'ouverture de deux nouveaux bâtiments. Le Quartiers des Arts se compose dès lors trois Musées et deux Fondations (plus de 6'300 m² de surface d'exposition totale), des auditoriums, des bibliothèques, des boutiques-librairies, trois restaurants, un lieu de vie ainsi qu'une voie de mobilité douce. Grâce à ces réalisations complémentaires, l'émulation est en marche dans une dynamique associant l'ensemble des pôles de compétences forts du canton (culturel, technologique, économique, touristique, social, pédagogique et académique). L'émergence de Plateforme 10, aux côtés des autres pôles muséaux cantonaux dédiés aux sciences historiques (Musée cantonal d'archéologie et d'histoire et Site et Musée romains d'Avenches) et aux sciences naturelles (avec la création du futur **Muséum** début 2023 riche des actuels Musée de géologie, zoologie et botanique) agit sur ce biotope déjà florissant comme le souligne Cesla Amarelle conseillère d'Etat en charge de la Culture : « Plateforme 10 est un lieu qui permet de créer du lien et de susciter des rencontres, une communion devant des œuvres et collections de grande qualité. C'est un accélérateur de culture ! ». L'image du canton, son patrimoine, sa culture et ses compétences brilleront plus loin encore.

En matière culturelle Vaud se hisse avec Bâle-Ville, Zurich et Genève, dans le haut du classement des cantons suisses dans lesquels le secteur culturel est le plus fort, que ce soit en termes d'entreprises ou d'emplois. L'économie créative vaudoise représente 11,1% (5'900 entreprises) de l'économie totale du territoire et comptabilise 4,2% de ses emplois (14'400 emplois équivalent plein temps) [1].

Plateforme 10 s'inscrit pleinement dans la politique culturelle du canton dont les trois objectifs principaux sont la préservation et la mise en valeur du patrimoine, l'encouragement à la création artistique et à sa diffusion et l'accès à la culture pour toutes et tous. Sur ces terrains, Plateforme 10 a donc désormais de précieuses cartes à jouer au niveau national et international avec son quartier des Arts.

[1] Brochure « [Les pratiques culturelles dans le canton de Vaud en 2019](#) », réalisée par Statistique Vaud en collaboration avec le Service des affaires culturelles

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 juin 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat

DFIRE, Pascal Broulis, Conseiller d'Etat, en charge des constructions